

Ambulancier pour le transport non urgent de patients

RÉF | 6778

OBJECTIF ET CONTENU

Objectif

Au terme de cette formation en alternance dont la majeure partie se déroule en entreprise, vous serez capable de :

- Assurer la prise en charge et le transport de différents types de patient dans le cadre d'une hospitalisation, d'une sortie d'hospitalisation, d'un transfert et d'une consultation;
- Assurer l'entretien courant de l'ambulance;
- Gérer les aspects administratifs;
- Réagir adéquatement en situation d'urgence.

Programme

- **Cours professionnels :**

Réa. base et défibrillation ext. automatisée - pratique (8h)

Techniques de communication (2h)

Cartographie, déplacements et véhicules prioritaires (2h)

Hygiène et sécurité (3h)

Biologie du patient (10h)

Techniques d'accompagnement du patient (10h)

Aspects administratifs (2h)

Gestion de l'appel et de la communication (4h)

Évaluation pratique 1er secours (6h)

Prise en charge des malaises - pratique (5h)

Chaîne de survie, AMU, règles gén. d'intervention (5h)

Réa. cardio-pulmonaire avec oxygène - pratique (5h)

TMS et paysage des soins en Belgique (4h)

Prise en charge de traumatismes - pratique (5h)

Types de patients et prises en charge spécifiques (10h)

Techniques de manipulations (12h)

Entretien courant de l'ambulance et du matériel (5h)

Prise en charge des troubles spécifiques - pratique (6h)

Patient appareillé et techniques de manipulation (12h)

Mise en oeuvre des instructions de prise en charge et rapports (2h)

Installation du patient et accompagnement (4h)

Prise en charge du patient à partir de dif. sites -

pratique (8h)
Module intégratif de simulations d'interventions -
pratique (12h)

- **Cours de gestion :**

Droit; Comptabilité; Fiscalité; Commerce; Création d'entreprise.

- **Pratique professionnelle :**

Formation en alternance. Vous devrez donc être occupé dans la profession sous forme soit :

- d'une [convention de stage](#) passée entre le candidat et un patron-formateur avec supervision d'un délégué à la tutelle;
- d'un contrat de travail;
- d'une pratique en entreprise (pratique minimum obligatoire pour les personnes qui sont dans l'impossibilité de répondre à l'une des situations reprises ci-dessus).

Le [délégué à la tutelle](#) est l'intermédiaire à la conclusion de la convention de stage. Il est chargé de tous les aspects administratifs et veille au bon déroulement de la formation pratique en entreprise. (Pour une information, ou un conseil, contactez le lors d'une de ses permanences).

Pour obtenir les coordonnées des différents centres de cours, [consultez la fiche formation de l'IFAPME](#)

- **Attention :**

Le candidat, sous convention de stage, sera occupé dans une entreprise à Bruxelles.

MAIS, les cours seront suivis, au choix, dans un [Centre IFAPME](#).

Certification(s) visée(s)

Diplôme de chef d'entreprise, homologué par la Fédération Wallonie-Bruxelles, ET Certificat de gestion

Type de formation [Alternance PME](#)

ORGANISATION

Durée	1 an
Horaire	En soirée et/ou le samedi. Mais dans certains cas des cours peuvent être donnés en journée.
Début	Septembre
Coût	670-1450 euros

CONDITION D'ADMISSION

Prérequis administratifs

Etre agé de 18 ans au 31/12 **ET** être porteur du CESI ou du CESDD dans les sections générale, technique ou artistique **OU** être porteur d'un certificat d'apprentissage des Classes moyennes **OU** avoir suivi avec fruit la 6e année de l'enseignement professionnel et avoir obtenu le certificat de qualification **OU** réussir un examen d'admission (connaissances de base en mathématique et en français).

Conditions d'admission particulières liées à cette formation

Dans le cadre du transport rémunéré et comme chauffeur d'ambulance (TMS ou 112), le conducteur doit être titulaire d'une sélection médicale (examen ophtalmologique et visite médicale) certifiant que le candidat est apte à conduire. En fonction du type d'ambulance, il devra être titulaire d'un permis B pour les véhicules de moins de 3.5 T et un permis C pour les véhicules de plus de 3.5 T.

Les ressortissants étrangers hors union européenne doivent satisfaire aux exigences légales de séjour en Belgique.

Remarques

EN PRATIQUE

Consultez les modalités d'inscription dans un centre

Pour s'informer et postuler

IFAPME [sur le site de l'organisme.](#)

Pour s'informer uniquement

Rencontrez un délégué à la tutelle pour toutes questions relatives aux stages ([voir les permanences](#)).

Organisme

SFPME / IFAPME - Chef d'Entreprise

Rue de Stalle 292b

1180 Uccle

Tél: 0800 85 210

<https://www.efp.be/>